

NORVILLE Jeffrey
72 avenue Victor Cresson
92130 Issy-les-Moulineaux

Madame Marthe Yaba N'DIAYE
Garde d'enfant
23 rue Raymond Lefèvre
94250 Gentilly

Objet : « motif pour mettre fin à un contrat »

Je soussigné Jeffrey NORVILLE, demeurant

72 avenue Victor Cresson, 92130 Issy-les-Moulineaux,

certifie que Madame Yaba Marthe N'DIAYE, demeurant

23 rue Raymond Lefèvre 94250 Gentilly,

a travaillé pendant octobre 2014 à août 2016 pour ma famille, spécifiquement comme garde d'enfant pour Sebastian NORVILLE.

Il y a deux motivations pour cette fin du contrat, ni l'un ni l'autre liés à la performance Mme NDIAYE, (Marthe) qui a été exemplaire.

Notre fils Sebastian commencera l'école (maternelle Anatole France, dans petite section) en Septembre 2016, nous n'avons plus besoin de l'aide journalier de Marthe avec nos garçons.

Une deuxième motivation personnelle pour la séparation est économique. Nous aimerions continuer avec Marthe, mais puisque M. Norville n'a toujours pas reçu de réponse à son droit de travailler en France, nous ne pouvions pas nous permettre de continuer à payer Mme N'DIAYE au-delà de cette année.

M. Norville prévoit terminer ses études supérieures en Septembre. Il a poursuivi ses études au cours des deux dernières années, en attendant une décision sur le processus de regroupement familial ; aujourd'hui, il continue à vivre en France avec une *carte de séjour visiteur*. Base sur l'hypothèse de la poursuite en attente, et à cet effet plus de temps disponible et en continuant avec aucun revenu, M NORVILLE sera disponible pour emmener ses deux garçons à l'école et les ramasser dans l'après-midi.

Si ce calendrier devait changer ou autre chose devait arriver à exiger plus d'aide avec les enfants, nous aimerions réengager Mme N'DIAYE (si elle était disponible). Elle est devenue une partie vrai et important de notre famille.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 7 aout 2016

Jeff NORVILLE

Pour servir et valoir ce que de droit.